

n°05

Date de publication  
28 mars 2018

Date d'observation  
27 mars 2018

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Colza**
  - Charançon de la tige du colza : diminution du nombre de captures. Poursuivre la surveillance des parcelles.
  - Méléigèthes : risque faible pour l'ensemble des parcelles en bon état végétatif. Une attention particulière est à avoir sur les parcelles déjà stressées.
- **Orge**
  - Début de montaison et signalement de maladies en plaine.
- **Blé**
  - Plus de la moitié des parcelles observées ont atteint le stade épi 1cm.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





## Réseau 2017-2018

Parmi les 21 parcelles enregistrées dans le réseau, 15 ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

## Stades des colzas

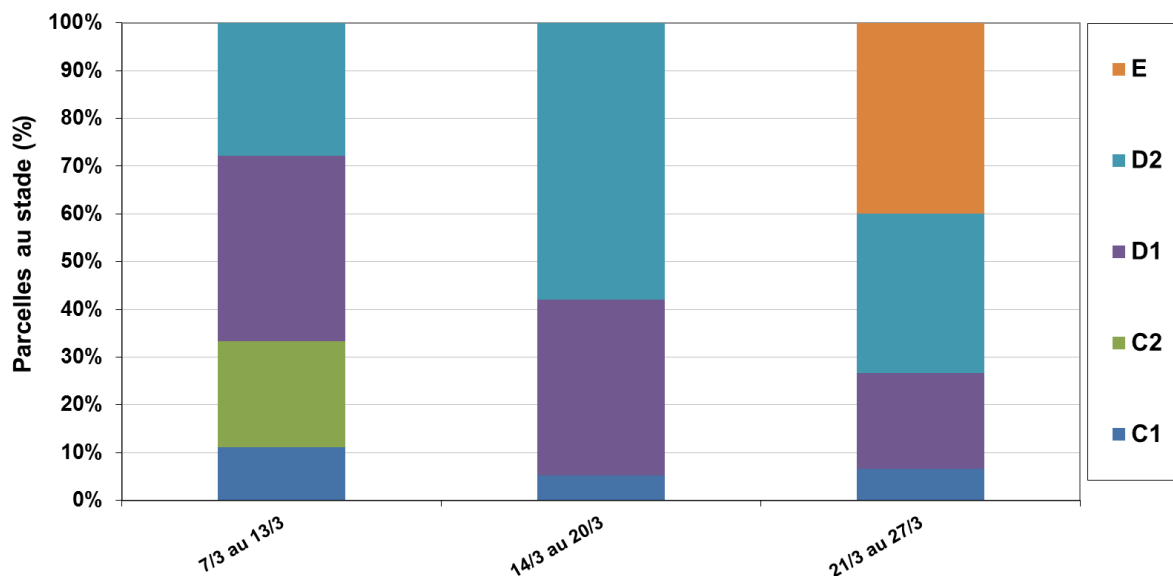


Figure 1: Evolution des stades des parcelles du réseau.

Les parcelles poursuivent leur développement avec désormais 40% d'entre elles atteignant le stade E (BBCH57).

## Ravageurs

### • Charançon de la tige du colza

#### Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

#### Seuil indicatif de risque :

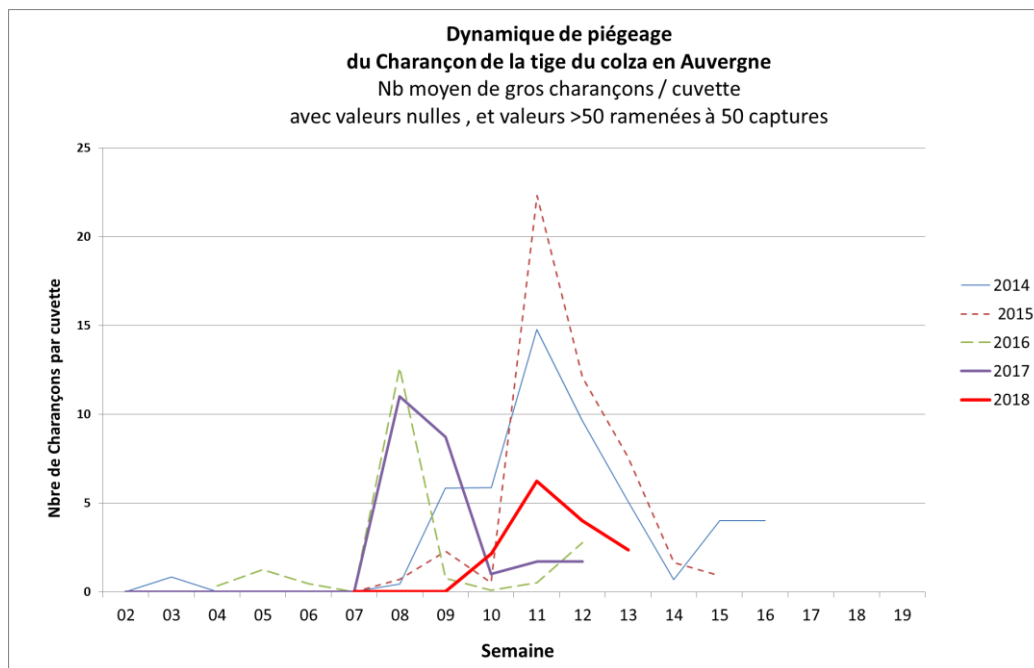
Aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte, durant le stade sensible du colza (passage de C1 à C2 jusqu'au stade E).

## Observations :

14 parcelles ont fait l'objet d'un suivi. 8 parcelles ont permis de faire des captures. Sur 7 parcelles, les captures sont comprises entre 1 et 3 insectes. Une parcelle, localisée dur la commune de Dallet (63) à l'est de Clermont-Ferrand a enregistré une capture de 18 charançons.

## Analyse du risque :

La diminution des captures déjà observée la semaine passée se poursuit. A noter que les conditions météorologiques n'ont pas été favorables à un vol. Le risque reste élevé pour les parcelles qui n'ont pas fait l'objet d'une protection et sur lesquelles des captures ont déjà été constatées les semaines passées. En effet, les parcelles restent dans l'ensemble encore en phase de sensibilité. La surveillance doit se poursuivre jusqu'à ce que les plantes ne présentent plus de tige tendre, soit un stade E bien établi sur l'ensemble de la parcelle.



## • Charançon de la tige du chou



Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Parmi 13 parcelles suivies, l'insecte a été capturé dans 5 parcelles, avec en moyenne 8 insectes par parcelle.



**Attention à ne pas confondre cet insecte avec le charançon de la tige du colza (voir annexe 2).**

## • Méligèthes

### Période de risque :

Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

## Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 mégigèthes par plante
<b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

**Observation :** des mégigèthes ont été observées sur plantes sur les 14 parcelles suivies. Le tableau ci-dessous présente les captures en fonction du stade.



		Nb Mégigèthes/plantes		
Stade	Nb Parcelle	Moyenne	Mini	Maxi
D1	3	1.7	1	3
D2	5	1.5	0.5	3.0
E	6	0.7	0.3	1.5


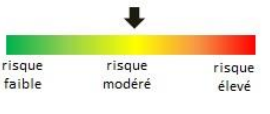
## Analyse du risque :

L'ensemble des parcelles sont en phase de sensibilité vis-à-vis des mégigèthes.

Le risque est globalement faible pour les colzas vigoureux.

Une attention particulière est à apporter sur les parcelles stressées par différents facteurs : hydromorphie gel, larves, etc. En effet les capacités de compensation du colza dans ces situations, sont impactées.

La surveillance des parcelles est indispensable jusqu'à l'entrée en floraison pour évaluer le risque à la parcelle.

Etat du colza	Niveau de risque associé
Colzas vigoureux	 <p>risque faible      risque modéré      risque élevé</p>
Colzas stressés	 <p>risque faible      risque modéré      risque élevé</p>

## ANNEXE 1

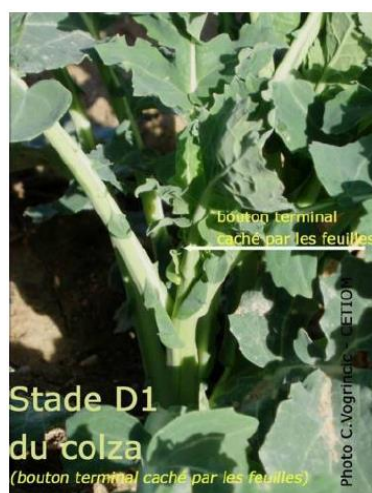
Rappel des stades :

**Stade D1** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

**Stade D2** : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

**Stade E** : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

**Stade F1** : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.



## ANNEXE 2

Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle



# Orge

## Données du réseau

Onze parcelles sur dix-neuf déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (sept dans l'Allier, une en Haute-Loire, deux dans le Puy-de-Dôme et une dans le Cantal) sur la période des 26 et 27 mars.

## Stades des cultures

De début tallage en altitude à épi 1 cm en plaine.

## Etat végétatif

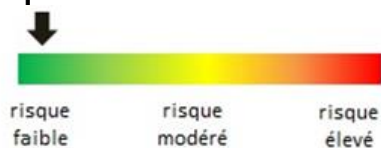
Après un redémarrage lent les orges sont maintenant en début de montaison en plaine et à tallage en altitude.

## Observations maladies

Les maladies sont signalées principalement dans l'Allier sur les semis précoces de fin septembre et début octobre. On note sur ces parcelles la présence :

- d'oïdium dans 2 parcelles avec 10% des F2 touchées dans une parcelle et 20% des F3 sur ces 2 parcelles.
- d'helminthosporiose dans 3 parcelles avec 10% à 20% des F2 touchées dans 2 parcelles et 10% à 40% des F3 sur ces 3 parcelles.
- de rhynchosporiose dans 2 parcelles avec 10% des F2 touchées et 10 à 20% des F3.

**Les parcelles arrivant au stade épi 1 cm (Z30) sont maintenant en période de risque vis-à-vis des maladies, à ce stade seul l'oïdium peut être nuisible, pour les autres maladies les orges seront au stade sensible à partir d'1 nœud. Globalement les maladies commencent à être bien présentes mais restent à un niveau de risque faible.**



Risque faible pour l'ensemble des maladies

**La météorologie de ces prochains jours pourrait permettre une évolution des maladies, il est donc impératif de bien démarrer la surveillance des parcelles en particulier en zone de plaine.**

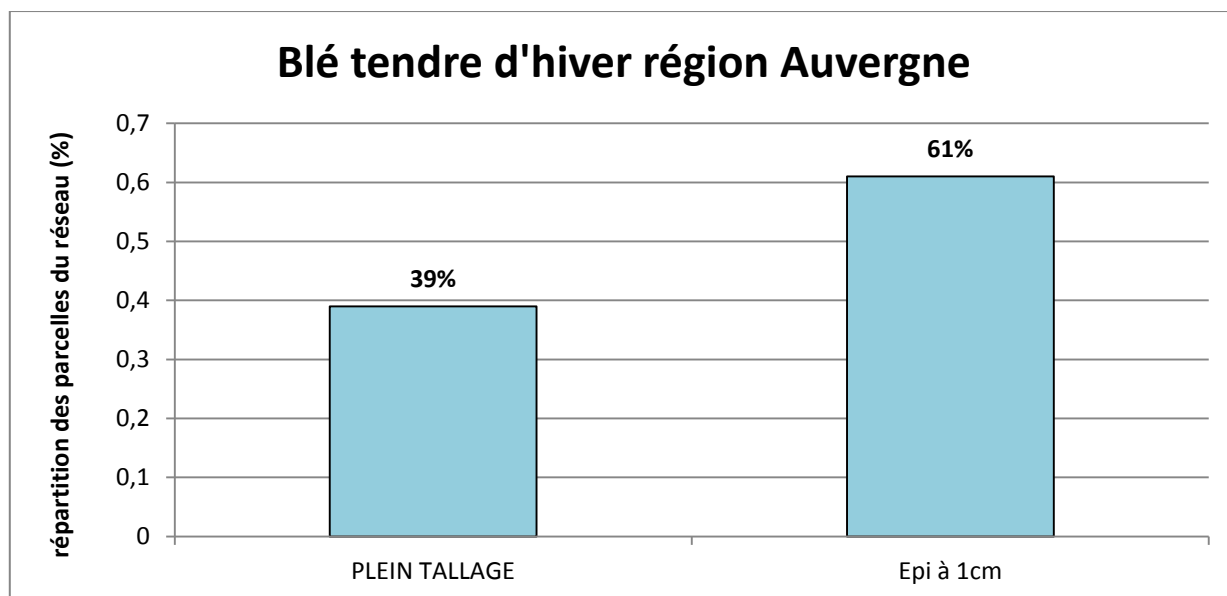
Suivre nos prochains bulletins.

## Réseau (parcelles observées)

Ce bulletin fait état de l'observation de 23 parcelles : 8 dans l'Allier, 10 dans le Puy-de-Dôme, 3 en Haute-Loire et 2 dans le Cantal. Zones concernées par les observations : Bocage Bourbonnais, Sologne, Forterre, Limagne Nord et Sud, Bassin du Puy en Velay et Bassin d'Aurillac.

## Stades et état des cultures

61% des parcelles observées sont au stade épi 1cm (14 parcelles sur 23). Ce stade se rencontre surtout dans le Puy de Dôme (7 parcelles sur 10) et dans l'Allier (6 parcelles sur 8). Les parcelles en altitude (Haute-Loire) sont au stade tallage.



### • Piétin verse

- Un bilan de la présence de maladies du pied a été réalisé sur 7 parcelles : 6 dans l'Allier et 1 dans le Puy de Dôme. Le piétin verse a été détecté sur une seule parcelle ayant atteint le stade épi 1 cm dans l'Allier, avec 6% de tiges atteintes.
- Il est important de ne pas rater le stade épi 1 cm pour débiter l'observation des symptômes de piétin verse. Attention de ne pas confondre avec le rhizoctone ou la fusariose de la tige, maladies également présentes dans 3 parcelles du réseau mais dont la nuisibilité reste généralement mineure.

### Observation et seuil de nuisibilité :

Pour les variétés résistantes (avec une note GEVES  $\geq 5$ ) la nuisibilité est considérée comme nulle, même en cas de forte pression. Pour les variétés avec une note GEVES  $\leq 4$ , prélever 40 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2noeuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes.

L'évaluation du risque agronomique à la parcelle peut être réalisée avec la nouvelle grille de risque d'ARVALIS (ci-dessous), réalisée avec l'aide de la DRIAAF.



Effet variétal			Risque final / conseil associé
Tolérance variétale		<input type="checkbox"/>	
Note CTPS >= 5	Risque faible : aucune intervention	4	0 risque FAIBLE
Note CTPS 1 ou 2		3	1 Aucune intervention n'est requise
Note CTPS 3 ou 4		+	2
Potential infectieux			3
Précédent		<input type="checkbox"/>	4
Blé		1	5
Autre		0	6
Travail du sol		+	7 risque MOYEN :
Labour		1	8 Observation conseillée et traitement si plus de 35% de tiges touchées ou si présence de la maladie sur la parcelle les années passées
Non labour		0	9 risque FORT :
		+	10 Traitement conseillé
Milieu physique			
Type de sol		<input type="checkbox"/>	
Limon battant, craie de champagne		2	
Argilo calcaire profond, limon peu battant, sables battants		1	
Argile, argilo calcaire superficiel, graviers, sables peu battants		0	
		+	
Effet climatique			
Effet année issu du modèle TOP		<input type="checkbox"/>	
Indice TOP inférieur à 30		-1	
Indice TOP entre 30 et 45		1	
Indice TOP supérieur à 45		2	
		=	
Score de risque final			
		<input type="checkbox"/>	

ARVALIS-Institut du végétal 2016 en partenariat avec la DRIAAF - 2016

Le modèle TOP indique, à l'approche du stade épi 1 cm, un risque climatique qui est au 27 mars :

- Niveau faible (indice TOP < 30) dans l'ensemble de la région Auvergne
- Niveau moyen (indice TOP entre 30 et 45) pour les semis de 2 premières semaines d'octobre dans l'Allier.

### Reconnaissance, facteurs de risque et leviers

Symptômes : en foyers, tache de grande taille, unique, diffuse en bas de tige et majoritairement sous le 1er nœud, centre clair avec des points ou plaques noirs. Plus tard dans le cycle : épis blancs échaudés groupés ou isolés.

Le risque d'apparition du piétin verse est fonction de l'itinéraire technique (facteurs aggravants : variétale sensible, précédent blé, rotations courtes), du milieu (facteurs aggravants : limons battants) et du climat de l'année (pluies et températures douces pendant l'automne et l'hiver) dont l'effet peut être estimé par le modèle TOP.

Le principal levier agronomique pour lutter contre le piétin verse est le choix d'une variété résistante.

Les symptômes, la grille de risques et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Piétin verse » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>



- **Septoriose**

- Un bilan de la présence de septoriose a été réalisé sur 16 parcelles (8 dans l'Allier, 7 dans le Puy de Dôme et 1 dans le Cantal). La présence de septoriose sur la F3 du moment a été observée sur 4 parcelles toutes situées dans le département de l'Allier.
- Avant le stade 2 noeuds, la nuisibilité exercée par la septoriose est négligeable. La présence actuellement sur les feuilles ne présage pas de son développement qui sera fonction des précipitations à partir de 2 noeuds. A ce stade le risque est donc faible.



- **Rouille Jaune**

- Sur les 16 parcelles observées, aucune ne signale la présence de rouille jaune. Le risque actuel est donc faible.



- **Autres**

- La fusariose de bas de tige a été observée sur 4 parcelles dans l'Allier avec 1 à 10% de pieds touchés.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François Roudillon (CA03) [froudillon@allier.chambagri.fr](mailto:froudillon@allier.chambagri.fr), 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

